Sacs poubelle

Afin de se conformer à la législation fédérale en vigueur en matière de gestion de déchets, le Valais romand a introduit la taxe au sac le 1er janvier 2018. Depuis lors, le sac taxé officiel blanc et rouge est le seul autorisé pour les ordures ménagères.

Le coût de location du Chalet ne nous permet pas d'inclure le coût de ces sacs.

Toutefois afin de vous faciliter l'organisation, la Commission du Chalet vous offre la possibilité de les acheter lors de votre réservation et récupérer lesdits sacs lors de la prise de la clé.

Le prix fixé est de 3.-CHF / sac. (Le montant correspondant aux sacs poubelle sera additionné à la facture finale

NOMBRE DE SACS POUBELLE SOUHAITÉS

Tableau avec des valeurs indicatives pour la quantité nécessaire de sacs en fonction du nombre de nuitées et/ou personnes.

Nombre de Personnes	Nombre de Nuits	Nb. Sacs Poubelle (Valeurs indicatives)	Prix CHF
1 à 4	1-2	1	3.00
	3-4	2	6.00
	5-6	3	9.00
5 à 8	1-2	2	6.00
	3-4	4	12.00
	5-6	6	18.00
9 à 12	1-2	3	9.00
	3-4	6	18.00
	5-6	8	24.00
13 à 15	1-2	4	12.00
	3-4	8	24.00
	5-6	10	30.00
16 à 20	1-2	5	15.00
	3-4	10	30.00
	5-6	12	36.00
20 à 26	1-2	6	18.00
	3-4	12	36.00
	5-6	14	42.00